

Débat sur le devenir de l'école

Plougastel le 17 décembre 2003.

Près de 70 personnes se sont retrouvées afin de poursuivre les échanges engagés le samedi 13 décembre. Le groupe était majoritairement composé d'enseignants et de quelques parents.

Monsieur Gabriel présente le déroulement de la matinée et fait une lecture rapide des comptes rendus des rencontres précédentes.

En guise de préambule il est présenté une synthèse de statistiques nationales sur le niveau de scolarisation, l'accessibilité à l'enseignement secondaire, les difficultés rencontrées, ...

Cette introduction permet de faire émerger 3 thèmes principaux:

- réussite scolaire: quelle égalité de chance?
- orientation: un choix ou une contrainte?
- élève en difficulté: l'inadéquation entre objectifs et moyens.

Réussite scolaire: quelle égalité de chance?

« La » réussite n'est pas la même pour tout le monde. Tous les élèves ne partent pas avec les mêmes chances. Une des fonctions principales de l'école est de gommer ces inégalités de départ. L'enseignant valorise les réussites et veille à rendre acceptable les échecs.

Il n'est pas concevable de résumer l'égalité à une uniformisation. L'égalité des chances n'est réelle que s'il existe des différenciations en fonction des situations et des individus.

Ne serait-ce pas le fort niveau d'exigence qui mettrait certains enfants en difficulté?

« Ce n'est pas nous qui sommes exigeant, mais nous pouvons maintenir un bon niveau car nous ne sommes pas confrontés aux mêmes difficultés qu'en banlieue parisienne par exemple ».

Le rapport entre réussite et scolarisation précoce est fondé. La remise en cause de l'école maternelle pourrait encore accroître le nombre d'élèves en difficulté et augmenter les inégalités de chance.

Certes, il y a stagnation du % des élèves en difficulté mais il n'y a plus d'évolution, voir même une diminution du % des bacheliers. Il existe donc un risque de manque de professionnels qualifiés.

Orientation: un choix ou une contrainte?

L'orientation scolaire, telle qu'elle est pratiquée actuellement en France, semble beaucoup trop ancrée sur une hiérarchisation des parcours scolaires et son corollaire, l'exclusion sélective des élèves de certains parcours. Cette réflexion s'appuie sur les constats suivants:

- On ne parle pas de savoir faire mais uniquement de diplôme (notion de valorisation des acquis de compétence).
- La répartition des bourses de hautes études est étroitement liée aux origines sociales des étudiants (reproduction sociale des inégalités).
- Certaines filières n'existent que dans le privé, ce qui crée de nouvelles inégalités.
- Le choix des orientations est lié aux moyens financiers des familles.

De plus ce phénomène est renforcé par un décalage important entre enseignements professionnels et marché du travail.

Nous assistons alors à des orientations par dépit et pour les enfants à une difficulté à créer une réelle relation entre scolarisation et professionnalisation (différence entre réussir sa vie et réussir dans la vie, réussite sociale et réussite financière).

Elève en difficulté: l'inadéquation entre objectifs et moyens.

Dans l'académie il semble qu'il existe une bonne prise en charge des élèves réussissant mais qu'il subsiste des problèmes d'accompagnements des élèves en difficulté. Pour beaucoup, il existe un « démentellement » du système de prise en charge qui aujourd'hui base les possibilités de cursus scolaire principalement (sinon exclusivement) sur le pôle de la « discrimination » plutôt que sur l'appréciation qualitative des compétences réellement acquises et des besoins à satisfaire pour limiter ou supprimer les difficultés.

Quelques exemples:

- RASED: en 2003 personne pour le faire fonctionner.
- 6^{ème}/5^{ème} en 3 ans : arrêt de ce dispositif.
- Arrêt des contrats de qualification alors que cela fonctionne.
- Déshabillage du territoire de lieux d'éducation (réseau d'école, ...).
- Difficulté de formation pour les enseignants.

D'autre part, les parents portent et soutiennent la réussite de leurs enfants (il y a faillite des enfants lorsque les parents sont en difficulté sociale). Quels sont les moyens permettant d'aider et d'accompagner les familles dans cette démarche?

Propositions:

- Remise en place des 3^{ème} et 4^{ème} techno.
- Améliorer l'image des filières professionnelles (création d'une journée nationale de l'artisanat et des PME).
- Mise en place de formations en alternance dans les collèges.
- Diversifier les possibilités d'orientation.

Remarques diverses:

- Problème du passage entre la 3^{ème} et la seconde (20 % de redoublement).
- L'école n'est peut être plus un ascenseur social.
- La notion de normalisation semble plus forte au CES (plus grande adaptabilité des enseignants en primaire).
- L'élite se protège en effectuant de forte sélection et maintien consciemment les problèmes d'organisation des orientations.
- L'école actuelle n'accorde de crédit qu'à une seule forme d'intelligence, celle issue de l'abstraction et du modèle culturel dominant.

Thème 1 : Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Laïcité

L'École doit enseigner, informer sur les religions, histoire des religions, culture, comportements des civilisations. Cet enseignement doit être donné par des laïcs formés.

Refus des signes religieux ostensibles.

L'École peut intégrer la culture régionale sans lui donner une part trop coûteuse au niveau des moyens en heures et en enseignants.

Egalité des chances

Selon l'implantation d'une école, d'un collège les moyens d'enseignement accordés sont différents. De plus il est question de fermer en Bretagne un certain nombre d'écoles et de collèges ruraux obligeant les enfants à se déplacer vers un établissement voisin. Cette obligation n'accéléra t'elle pas la mort de certaines communes rurales ?

L'accueil des enfants en maternelle apparaît comme essentiel dès 2 ans, encore ne faut'il pas concentrer 40 enfants par classe.

Il faut que tous les enfants apprennent à bien lire en CP avec l'aide appropriée pour les enfants en difficulté.

Pour les enfants en difficulté qui relèvent des classes spécialisées, UPI, la formation des maîtres est en voie de réduction, ceci paraît aberrant. L'assemblée déplore le manque de personnels spécialisés dans l'écoute des enfants, la détection des problèmes spécifiques ex dysorthographe, insuffisance de médecins, infirmières, psychologues scolaires. Actuellement les enfants dyslexiques ne peuvent être orientés que vers l'orthophoniste.

Savoirs

Les médias donnent des modèles de réussite individualistes, élitistes, fondés sur l'argent. L'école et les parents souhaitent conduire les enfants au plus haut niveau d'études supérieures. Il apparaît important que les jeunes reçoivent le plus haut niveau de culture et les bases leur permettant de poursuivre une reconversion, un perfectionnement professionnel, une reprise d'études quelques années après leur sortie de formation initiale.

Il faut revaloriser la formation professionnelle, notamment en développant l'alternance entre la formation générale et la pratique professionnelle en lycée professionnelle ou en entreprise. La formation doit rester l'affaire de l'école.

L'école doit donner une éducation à l'orientation, une connaissance des métiers, une information sur les différents types d'études, mais les jeunes doivent être acteurs de cette éducation.

Les enseignants apportent leur savoir dont la connaissance apparaît indispensable, mais à côté de cela il faudrait apprendre aux jeunes à être bien dans leur corps et leur tête. Il faudrait aider l'enfant à développer sa personnalité, son esprit critique, l'école doit aussi initier aux problèmes de la société. Toutes les disciplines sportives, culturelles, technologiques, générales ont leur importance.

Apprentissage de la citoyenneté.

La morale et le respect des autres doivent être d'abord enseignés par les parents. Les parents doivent aussi enseigner le respect des éducateurs au lieu de les dénigrer à la maison.

Beaucoup de parents démissionnent, les associations de parents recrutent de moins en moins.

L'application des règlements intérieurs qui définissent les droits et devoirs des membres de la communauté scolaire doit s'appliquer à tous, jeunes et adultes.

L'appréciation des manquements au règlement intérieur n'est pas toujours aisée. L'adulte garde sa part de modulation au niveau des sanctions. Les parents ne doivent pas leur donner tort devant leur enfant.

L'éducation à la citoyenneté ne peut se mettre en place que si les équipes d'enseignants acceptent de prendre sur leur temps d'enseignement pour s'y consacrer. IL apparaît que les visites sur le terrain comme l'assistance à une séance au Tribunal sont des leçons très éclairantes.

Thème 13 : Comment prendre en charge les élèves en difficulté

Le thème de l'atelier « comment prendre en charge les élèves en difficulté » a suscité un débat animé avec de nombreuses interventions tant au niveau des parents d'élèves que du personnel de l'éducation nationale présents.

Il en ressort que

L'école doit donner la possibilité à chaque élève de trouver sa place dans la société. Les enfants passent la majeure partie de leur journée à l'école, ils doivent donc y être heureux. C'est un lieu de vie où ils devraient s'épanouir. Ce n'est en général pas le cas des élèves en difficulté scolaire.

Dépistage

Tous les enfants ne sont pas faits sur le même moule. Les causes des difficultés scolaires sont multiples. Il convient donc de détecter l'origine du problème afin de trouver des solutions différenciées et adaptées à chaque élève.

Les professeurs des écoles relèvent des difficultés d'apprentissage dès le primaire mais sont souvent démunis pour apporter des solutions.

Il existe bien les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), des sections SEGPA, mais il n'y a pas assez d'enseignants spécialisés pour suivre tous les élèves, le bilan reste donc limité.

On note la difficulté de trouver des solutions satisfaisantes par manque de moyens financiers. La question est aussi posée de « comment faire autrement avec ce que l'on a », c'est-à-dire une meilleure gestion des moyens. Une enseignante nous fait part d'un nombre considérable de documents qu'elle reçoit de l'éducation nationale. Elle pense que l'argent pourrait être dépensé d'une manière plus utile.

Solutions

Les programmes individualisés donnent souvent de meilleurs résultats. Plusieurs parents pensent que les élèves en difficulté pourraient être pris en charge dans des classes à effectifs réduits avec un suivi personnalisé. Le problème du coût se pose encore.

La difficulté scolaire n'est pas forcément un état permanent mais passager. Un parent d'élève propose de mettre en place plus de classe d'adaptation où les élèves en difficulté peuvent être pris en charge d'une manière personnalisée pendant un, voir deux ans avant de réintégrer le cursus normal. Grâce à ce système, un de ses enfants en échec scolaire a pu poursuivre des études jusqu'à l'obtention d'un BTS.

De nombreuses personnes ne comprennent pas la suppression des 4èmes et 3èmes technologiques qui étaient des classes bien adaptées à certains élèves. Il aurait fallu les laisser au collège.

L'enseignement professionnel doit être revalorisé, l'alternance entre la formation générale et la pratique professionnelle développée. Il ne faut pas que les élèves soient orientés dans les lycées professionnels par défaut.

Une enseignante propose la solution plus systématique de classes à plusieurs niveaux en primaire. Chaque enfant évoluerait à son rythme. Cela permettrait la continuité des apprentissages au sein d'une même classe sans que l'élève se sente dévalorisé par un redoublement.

Un professeur d'école pense que les parents ne devraient pas pouvoir s'opposer au redoublement proposé par l'enseignant. Objection de certains parents qui veulent être partie prenante de cette décision.

De l'avis unanime, il existe différentes formes d'intelligence, chaque élève doit pouvoir être valorisé en fonction de ses compétences propres. On pourrait développer les activités manuelles au sein du collège.

L'école doit participer en collaboration avec les parents à développer la personnalité de chaque enfant, l'aider à trouver sa place dans la société, leur éviter l'exclusion économique (plus de conseillers d'orientation, de psychologues scolaires, de médecins, d'infirmiers).

Thème 19 : Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

1) Hostilité globale à l'accroissement de l'autonomie des établissements.

Crainte des disparités territoriales en terme de moyens

Nécessité d'un système performant de péréquation pour gommer ces disparités : repenser la répartition des moyens

Attachement viscéral à l'unité sur le plan national : programmes, moyens, statuts. Notion de socle commun des connaissances fondamentales.

Interrogation voire crainte sur le devenir des statuts : ATOS. Outre la modification de statut, certains craignent une modification des fonctions : une AS scolaire n'a peut-être pas envie de travailler avec un autre public que des enfants.

Interrogation sur le mode de recrutement des enseignants. Les participants souhaitent majoritairement rester fonctionnaires de l'Etat afin de maintenir le mode de recrutement et rester dans la grande famille Education Nationale.

Derrière la notion d'autonomie se profile la question des moyens : remplacement en cas de maladie. A quoi cela peut-il servir si les moyens ne suivent pas.

Les établissements ont une obligation de résultat sans que pour autant, les moyens nécessaires à leur réalisation ne leur soient accordés. Un cahier des charges pourrait contractualiser les moyens minima pour la mise en œuvre des programmes nationaux.

Ceci pourrait atténuer les disparités territoriales et renforcer le socle d'objectifs et de savoirs communs.

Toutefois, certains enseignants souhaitent garder une autonomie pédagogique afin de conserver les spécificités sociales ou culturelles : danger d'uniformisation.

Un parent émet l'idée que l'évaluation des objectifs et des moyens minima soit réalisée par une commission paritaire enseignants, parents. Etat.

La notion de disparité territoriale en matière de moyens a souvent été évoquée au niveau des écoles primaires. Elle est essentiellement liée aux différentes dotations de fonctionnement accordées par les communes. Davantage d'autonomie risquerait d'accroître ces disparités.

- 2) Un parent fait le constat que les parents d'élèves ont le sentiment d'être plus facilement acteur en primaire qu'en secondaire : dialogue plus facile, transition primaire secondaire difficile pour parents et enfants, relations hiérarchiques perçues différemment.
- 3) Un parent souligne un avantage de la décentralisation : proximité des élus qui peuvent intervenir plus directement alors qu'actuellement, c'est l'Inspecteur d'Académie qui décide tout, tout seul.
- 4) Manque de formation spécifique des enseignants à l'informatique. La formation doit faire partie du contrat.
- 5) Réseaux d'écoles : les intervenants y voient une diminution programmée des moyens humains, c'est une façon de parvenir à faire des économies d'échelle sous couvert de mutualisation des moyens qui, par contre est un objectif louable.
- 6) La perspective d'une harmonisation européenne a trouvé peu d'écho. Les participants sont très attachés à l'unité nationale du système éducatif. Difficultés à établir des comparaisons avec les autres pays et manque d'information sur le sujet.

Beaucoup d'interventions sur un sujet passionnant où l'on perçoit que les acteurs ont majoritairement peur du changement.

La réflexion a été basée les doléances : manque de moyens, et peu sur leur possible réorganisation.

Au travers de ce débat, certains voient une réforme de plus sans intérêt pour la nation et qu'il est trop tard.

Les parents évoquent timidement la nécessité d'améliorer le fonctionnement de l'école par l'ouverture et plus de participation locale.